



## Renseignements généraux

**Vous devez obligatoirement remplir ce formulaire et fournir tous les documents qui s'appliquent à votre situation dans le format exigé, sans quoi votre demande sera rejetée.**

Le formulaire *Documents à soumettre à l'appui de la demande de Certificat de sélection du Québec* définit les exigences relatives à la nature, au format et à la traduction des documents que vous devez nous transmettre. **Ce formulaire doit être joint à votre demande de certificat de sélection.** Seulement vous, à titre de requérant principal ou requérante principale, devez le remplir, même si votre conjoint ou conjointe ou un enfant à charge vous accompagne.

### Instructions

1. Cochez la case correspondant à chacun des documents que vous soumettez. La mention **S. O.** (sans objet) indique que vous n'avez pas à soumettre ce document.
2. Rassemblez tous les documents demandés dans le format exigé (original, copie certifiée conforme ou photocopie).
3. Placez tous vos documents dans l'ordre indiqué dans le formulaire.
4. Joignez le paiement des frais exigés.
5. Faites parvenir votre envoi au bureau du Ministère qui couvre votre pays ou territoire de résidence. Pour connaître les adresses postales de nos bureaux, consultez notre site Web au [www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/adresses-pays](http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/adresses-pays).

 **N'envoyez pas de documents originaux, à moins d'indication contraire, car les documents soumis ne sont pas retournés.**

### Important

#### Copie certifiée conforme

Le format « copie certifiée conforme » indique que la copie du document que vous soumettez doit **obligatoirement** être certifiée conforme à l'original soit par l'émetteur du document soit par une autorité reconnue **du pays ou territoire qui a délivré le document**. Pour connaître les exigences liées au format « copie certifiée conforme », vous devez consulter notre site Web au [www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/exigences-documentaires](http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/exigences-documentaires). Pour savoir quelles autorités sont autorisées à certifier conforme un document, vous devez vous référer à la *Liste des autorités reconnues pour certifier conformes des documents* au [www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/liste-autorites-reconnues](http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/liste-autorites-reconnues).

#### Traduction

Si vous soumettez des documents **ou des parties de documents** dans une langue autre que le français ou l'anglais, vous devez fournir :

- **le document dans la langue d'origine**, dans le format exigé (original, copie certifiée conforme ou photocopie);
- **l'original de la traduction complète faite par un traducteur reconnu**. Pour connaître les exigences liées aux traductions et la définition de traducteur reconnu, consultez notre site Web au [www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/exigences-documentaires](http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/exigences-documentaires).

 **Si le document original est rédigé en français ou en anglais mais qu'il comporte un sceau dans une autre langue, vous devez absolument faire traduire ce sceau.**

## Vérification et enquête

Vous devez savoir que le Ministère peut :

- vérifier ou faire vérifier auprès de tiers l'exactitude des renseignements que vous fournissez et que, si vous communiquez au Ministère un renseignement que vous savez ou auriez dû savoir être faux ou trompeur relativement à votre demande de certificat de sélection, vous commettez une infraction à la loi et vous êtes passible d'une amende;
- rejeter toute demande qui contient un renseignement ou un document faux ou trompeur;
- refuser d'examiner votre demande de certificat de sélection si vous avez fourni, depuis cinq ans ou moins, un renseignement ou un document faux ou trompeur relativement à une demande que vous avez présentée en vertu de la Loi sur l'immigration au Québec;
- annuler un certificat de sélection s'il a été délivré sur la foi d'une demande qui contient un renseignement ou un document faux ou trompeur, s'il a été délivré par erreur ou si les conditions requises pour sa délivrance ont cessé d'exister.

---

## Attention

Les critères de sélection, les exigences et les renseignements demandés peuvent être modifiés en tout temps. Assurez-vous d'utiliser les formulaires à jour que vous trouverez dans notre site Web au [www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/formulaires](http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/formulaires).

Pour demander une modification à votre demande de certificat de sélection ou à celle de votre conjoint ou conjointe, par exemple si votre situation familiale change au cours des prochains mois, vous devez nous transmettre sans tarder le formulaire *Modification à une demande de certificat de sélection* ainsi que tous les documents nécessaires au traitement de cette demande dans le format exigé. Vous trouverez le formulaire dans notre site Web au [www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/modification-dcs](http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/modification-dcs).

Les originaux des documents que vous soumettez peuvent être exigés en tout temps au cours du traitement de votre demande.

## Renseignements sur l'identité

Seulement vous, à titre de requérant principal ou requérante principale, devez indiquer votre identité. Inscrivez votre nom et votre prénom en caractères d'imprimerie.

Nom de famille à la naissance Prénom(s)  
  
 Date de naissance (année/mois/jour)

Voir la définition d'époux ou épouse, de conjoint ou conjointe de fait et d'enfant à charge dans le formulaire *Demande de certificat de sélection – Travailleurs qualifiés*.

Est-ce qu'un conjoint ou une conjointe vous accompagne?  Oui  Non  
 Est-ce que des enfants à charge vous accompagnent?  Oui  Non  
 Si oui, combien?

 **N'envoyez pas de documents originaux, à moins d'indication contraire, car les documents soumis ne sont pas retournés.**

## Formulaires, déclarations et permis

### Demande de certificat de sélection et annexe

Vous et votre époux ou épouse ou conjoint ou conjointe de fait, le cas échéant, devez tous les deux signer la section « Déclaration des époux ou conjoints de fait » située à la fin du formulaire.

		Format exigé	Document du requérant principal ou de la requérante principale	Document du conjoint ou de la conjointe
1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Demande de certificat de sélection – Requérant principal – Époux ou conjoint de fait (formulaire A-0520-AF), dûment remplie et signée <b>Important.</b> N'oubliez pas de signer et dater la section Déclaration sur les valeurs communes de la société québécoise de votre demande de certificat de sélection. Le cas échéant, votre conjoint ou conjointe et vos enfants à charge de 18 ans et plus doivent aussi signer et dater la déclaration.</li> </ul>	Original	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contrat d'autonomie financière (formulaire A-0522-OF), dûment rempli et signé</li> </ul>		<input type="checkbox"/>	S. O.

### Mandat de représentation

Si cette section ne s'applique pas à votre situation, passez à la section suivante.

Vous devez fournir ce formulaire si vous faites appel à un représentant pour vous conseiller, vous assister ou vous représenter dans le cadre de votre demande.

Si votre représentant est inscrit au Registre des consultants en immigration du Québec, vous devez lui faire remplir, dater et signer cette attestation.

Si l'avocat ou le notaire qui vous représente n'est pas membre du Barreau du Québec ou de la Chambre des notaires du Québec, vous devez fournir ce document.

3	<ul style="list-style-type: none"> <li>Procuration – Mandat de représentation (formulaire A-0525-AF), dûment remplie et signée par vous et votre représentant</li> </ul>	Original	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	<ul style="list-style-type: none"> <li>Attestation du consultant en immigration (formulaire A-0525-BF)</li> </ul>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	<ul style="list-style-type: none"> <li>Autorisation spéciale du Barreau du Québec ou de la Chambre des notaires du Québec</li> </ul>	Photocopie	<input type="checkbox"/>	S. O.

### Exercice d'une profession ou d'un métier réglementé

Si cette section ne s'applique pas à votre situation, passez à la section suivante.

Si votre profession ou métier est régi par un ordre professionnel ou un organisme de réglementation au Québec, vous devez fournir la déclaration qui s'applique à votre situation, après l'avoir datée et signée.

Le cas échéant, votre conjoint ou conjointe doit aussi fournir cette déclaration.

		Format exigé	Document du requérant principal ou de la requérante principale	Document du conjoint ou de la conjointe
6	• Déclaration d'un candidat ou d'une candidate exerçant une profession ou un métier réglementé (formulaire A-0527-JF), dûment remplie et signée	Original	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	OU			
	• Déclaration d'un médecin diplômé hors du Canada et des États-Unis (formulaire A-0527-KF), dûment remplie et signée			
OU	• Déclaration d'un candidat ou d'une candidate exerçant la profession d'enseignant ou d'enseignante au préscolaire, au primaire ou au secondaire (formulaire A-0527-IF), dûment remplie et signée			

### Pièces justificatives

#### Identité et état civil

Vous devez soumettre votre passeport international.

Vous devez fournir un document qui atteste votre état matrimonial actuel.

Si vous et votre conjoint ou conjointe présentez votre demande à titre de conjoints ou de conjointes de fait, vous devez prouver que vous avez cohabité de façon continue pendant une période d'au moins 12 mois.

Vous devez fournir un document qui remonte à plus d'un an et un document dont la date est récente.

		Format exigé	Document du requérant principal ou de la requérante principale	Document du conjoint ou de la conjointe
7	• Pages de votre passeport valide indiquant votre identité, la date de délivrance et d'expiration du passeport ainsi que toute modification apportée à ces renseignements.	Photocopie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	• Acte ou certificat de naissance	Photocopie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	• Acte ou certificat de mariage	Photocopie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	OU			
	• Acte ou certificat ou jugement de divorce ou d'annulation de mariage			
OU	• Acte ou certificat de décès de votre conjoint ou conjointe			
10	• Au moins deux preuves attestant votre statut de conjoint ou conjointe de fait sur lesquelles figurent votre nom et le nom de votre conjoint ou conjointe. Les documents admissibles sont les suivants : – Hypothèque ou contrat de location d'un logement – Relevés de compte bancaire commun – Factures de services publics (électricité, gaz, téléphone ou service Internet)	Photocopie	<input type="checkbox"/>	S. O.
			<input type="checkbox"/>	S. O.

### Statut de résident ou résidente temporaire dans un pays autre que celui dans lequel vous êtes résident permanent ou résidente permanente ou citoyen ou citoyenne

Si cette section ne s'applique pas à votre situation, passez à la section suivante.

11	• Permis ou titres de séjour d'une durée cumulative de validité d'au moins un an, délivré par les autorités du pays ou territoire où vous résidez actuellement	Photocopie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
----	--	------------	--------------------------	--------------------------

<b>Statut de résident ou résidente temporaire dans un pays autre que celui dans lequel vous êtes résident permanent ou résidente permanente ou citoyen ou citoyenne (suite)</b> Si cette section ne s'applique pas à votre situation, passez à la section suivante.		Format exigé	Document du requérant principal ou de la requérante principale	Document du conjoint ou de la conjointe
12	Si vous êtes un étudiant étranger ou une étudiante étrangère, vous devez fournir : • Une attestation d'inscription au programme d'études que vous suivez _____ <b>ET</b> _____	Photocopie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• Une lettre de l'établissement d'enseignement indiquant si vous étudiez à temps plein ou à temps partiel ainsi que la date de début et la date de fin prévue de votre programme d'études		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### Enfants à charge qui vous accompagnent

Si cette section ne s'applique pas à votre situation, passez à la section suivante.

13	• Pages du passeport valide de chaque enfant, indiquant l'identité, la date de délivrance et d'expiration du passeport ainsi que toute modification apportée à ces renseignements ou, si l'enfant n'a pas de passeport, sa carte d'identité nationale	Photocopie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14	• Acte ou certificat de naissance de chaque enfant	Photocopie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### Enfants âgés de moins de 18 ans qui vous accompagnent en l'absence de l'autre parent

Si cette section ne s'applique pas à votre situation, passez à la section suivante.

15	• Déclaration de consentement parental faite devant un notaire, un magistrat, un juge, un officier de justice, un employé d'un ministère ou organisme gouvernemental ou un représentant diplomatique ou consulaire de votre pays ou territoire de citoyenneté qui contient obligatoirement tous les éléments suivants : – le nom et le prénom de l'enfant; – la date de naissance de l'enfant; – le nom et le prénom du parent accompagnant (vous ou votre conjoint ou conjointe); – l'accord du parent non accompagnant autorisant expressément l'immigration permanente de son enfant au Québec; – le nom, le prénom et les coordonnées du parent non accompagnant, en caractères d'imprimerie; – la signature du parent non accompagnant; – la date de la déclaration; – le nom et le prénom du notaire, du magistrat, du juge, de l'officier de justice, de l'employé d'un ministère ou organisme gouvernemental ou du représentant diplomatique ou consulaire, en caractères d'imprimerie; – la signature et le sceau professionnel du notaire, du magistrat, du juge, de l'officier de justice, de l'employé d'un ministère ou organisme gouvernemental ou du représentant diplomatique ou consulaire. _____ <b>OU</b> _____	Original	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<p>Si votre jugement indique que le parent non accompagnant a droit à des visites ou à des vacances avec votre enfant, vous devez fournir l'original d'une déclaration de consentement parental. ►</p> • Jugement d'un tribunal indiquant l'attribution exclusive des droits de garde de l'enfant au parent accompagnant _____ <b>OU</b> _____ • Acte ou certificat de décès du parent	Photocopie		

### Enfants adoptés qui vous accompagnent

Si cette section ne s'applique pas à votre situation, passez à la section suivante.

		Format exigé	Document du requérant principal ou de la requérante principale	Document du conjoint ou de la conjointe
16	<ul style="list-style-type: none"> <li>Document émanant des autorités du pays ou territoire qui démontre qu'il s'agit d'une adoption plénière (qui crée un nouveau lien de filiation et met fin au lien de filiation préexistant)</li> </ul>	Photocopie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### Enfants à charge âgés de 19 ans ou plus qui vous accompagnent

Si cette section ne s'applique pas à votre situation, passez à la section suivante.

17	<ul style="list-style-type: none"> <li>Certificat médical attestant l'incapacité physique ou psychologique de votre enfant à charge</li> </ul>	Original	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
----	--	----------	--------------------------	--------------------------

### Photos

Vous devez coller les photos à l'endroit indiqué dans la *Demande de certificat de sélection – Requérant principal – Époux ou conjoint de fait* (formulaire A-0520-AF). Votre conjoint ou conjointe n'a pas à joindre ces photos dans son formulaire.

18	<ul style="list-style-type: none"> <li>Photo récente format passeport de vous-même et de chaque membre de votre famille qui vous accompagne</li> </ul>	Original	<input type="checkbox"/>	S. O.
----	--	----------	--------------------------	-------

### Études et formation

Si vous ou votre conjoint ou conjointe n'avez pas encore reçu votre diplôme au moment de la présentation de votre demande, vous devez fournir un document attestant la réussite du programme d'études.

Si les titres des cours ne sont pas mentionnés sur les relevés de notes, vous devez aussi fournir la copie certifiée conforme de la liste des cours du programme d'études que vous avez suivi.

19	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous vos diplômes reconnus par l'État (par les responsables de l'éducation du pays ou territoire) Les diplômes admissibles sont les suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Certificat ou diplôme postsecondaire (universitaire, professionnel et technique)</li> <li>– Certificat ou diplôme d'études secondaires générales, professionnelles et techniques</li> </ul> </li> </ul>	Copie certifiée conforme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les relevés de notes correspondant à vos diplômes délivrés par l'établissement d'enseignement (sauf pour le diplôme d'études secondaires générales) pour chacune des années d'études ayant mené à l'obtention de ces diplômes</li> </ul>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### Expérience professionnelle acquise légalement à titre d'employé ou employée au cours des cinq dernières années

Si cette section ne s'applique pas à votre situation, passez à la section suivante.

Les contrats de travail et les promesses d'embauche ne sont pas acceptés.

		Format exigé	Document du requérant principal ou de la requérante principale	Document du conjoint ou de la conjointe
21	<p>Pour chaque emploi déclaré dans la demande de certificat de sélection :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Attestation ou certificat de travail</li></ul> <p>Chaque attestation ou certificat de travail doit être produit sur le papier à en-tête de l'entreprise et doit contenir les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>– la durée de l'emploi (date de début et date de la fin de l'emploi);</li><li>– le nombre d'heures travaillées par semaine;</li><li>– les postes que vous avez occupés ainsi que la période au cours de laquelle vous avez occupé chaque poste;</li><li>– une brève description des tâches;</li><li>– les coordonnées de l'employeur (y compris le numéro de téléphone);</li><li>– le nom de la personne signataire écrit en caractères d'imprimerie;</li><li>– la signature de la personne signataire et la date;</li></ul> <p> <b>Une preuve de légalité de votre expérience professionnelle peut vous être demandée en tout temps durant le traitement de votre demande.</b></p>	Photocopie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### Stages de travail effectués dans le cadre des études au cours des cinq dernières années

Si cette section ne s'applique pas à votre situation, passez à la section suivante.

22	<p>Pour chaque stage déclaré dans la demande de certificat de sélection :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Attestation de stage délivrée par l'entreprise où le stage s'est déroulé</li></ul> <p>Chaque attestation de stage doit être produite sur le papier à en-tête de l'entreprise et doit contenir les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>– la durée du stage (date du début et date de fin);</li><li>– les principales tâches et responsabilités;</li><li>– le nombre d'heures travaillées par semaine;</li><li>– les coordonnées de l'entreprise (y compris le numéro de téléphone);</li><li>– le nom de la personne signataire écrit en caractères d'imprimerie;</li><li>– la signature de la personne signataire et la date.</li></ul>	Photocopie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
----	--	------------	--------------------------	--------------------------

### Stages de travail effectués dans le cadre des études au cours des cinq dernières années (suite)

Si cette section ne s'applique pas à votre situation, passez à la section suivante.

23	<ul style="list-style-type: none"><li>• Convention(s) de stage ou attestation(s) de l'établissement d'enseignement indiquant que les stages de travail ont été effectués dans le cadre du programme d'études</li></ul>	Copie certifiée conforme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
----	--	--------------------------	--------------------------	--------------------------

<b>Expérience professionnelle acquise à titre de travailleur ou travailleuse autonome ou d'entrepreneur ou entrepreneure au cours des cinq dernières années</b> Si cette section ne s'applique pas à votre situation, passez à la section suivante.		Format exigé	Document du requérant principal ou de la requérante principale	Document du conjoint ou de la conjointe	
24	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificat d'enregistrement de l'entreprise auprès du registraire des entreprises ou son équivalent ou, le cas échéant, extraits de la <i>Gazette officielle</i> ou du <i>Journal officiel</i> confirmant l'enregistrement de l'entreprise ou les deux. Ces documents sont délivrés par les autorités compétentes (p. ex. registraire de commerce ou des compagnies, chambres de commerce, guildes, ministères ou organismes de régulation, tribunaux, etc.) et consistent, généralement, en des licences d'exercice commercial, industriel ou professionnel.</li> </ul>	Photocopie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<b>ET, S'IL Y A LIEU</b>				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Document valide attestant l'adhésion à un ordre professionnel ou à une corporation professionnelle pour les candidats et candidates qui exercent une profession ou un métier réglementé dans le pays où ils ont acquis leur expérience professionnelle</li> <li>• Tout autre document appuyant vos activités professionnelles à titre de travailleur autonome ou travailleuse autonome ou d'entrepreneur ou entrepreneure</li> </ul>				
25	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Preuve de légalité de votre expérience professionnelle Avis de cotisation à l'impôt sur les revenus personnels. Il s'agit d'un document officiel délivré par les autorités fiscales qui confirme la réception de la déclaration fiscale et l'évaluation des informations soumises.</li> </ul>	Original ou copie certifiée conforme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<p><b>Précision importante sur la preuve de légalité :</b></p> <p>Si vous travaillez ou avez travaillé dans un pays ou territoire autre que celui dans lequel vous êtes résident permanent ou résidente permanente ou citoyen ou citoyenne, vous devez présenter une photocopie de vos permis de travail.</p>					

**Autorisation d'exercice d'une profession ou d'un métier réglementé et arrangement de reconnaissance mutuelle (ARM) entre la France et le Québec**

Si cette section ne s'applique pas à votre situation, passez à la section suivante.

Vous devez fournir cette preuve si vous êtes titulaire d'une autorisation d'exercice délivrée par un organisme de réglementation québécois. Cela inclut les titulaires d'un permis restrictif de la médecine délivré par le Collège des médecins du Québec.

Vous devez fournir ce document si vous exercez une profession pour laquelle un arrangement de reconnaissance mutuelle (ARM) a été signé entre la France et le Québec.

26	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autorisation d'exercice délivrée par un organisme de réglementation québécois</li> </ul>	Photocopie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
27	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permis d'exercice professionnel valide en France</li> </ul>	Photocopie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Autorisation d'exercice d'une profession ou d'un métier réglementé et arrangement de reconnaissance mutuelle (ARM) entre la France et le Québec (suite)**

Si cette section ne s'applique pas à votre situation, passez à la section suivante.

Vous devez fournir l'un de ces documents si vous exercez un métier réglementé pour lequel un arrangement de reconnaissance mutuelle (ARM) a été signé entre la France et le Québec.

28	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avis d'admissibilité à l'arrangement de reconnaissance mutuelle délivré par l'organisme de réglementation de ce métier au Québec</li> </ul>	Photocopie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificat de qualification ou de compétence délivré par l'organisme de réglementation au Québec</li> </ul>			

## Évaluation des connaissances linguistiques en français

Si cette section ne s'applique pas à votre situation, passez à la section suivante.

Les résultats du test ou le diplôme que vous fournissez doivent dater de moins de deux ans à la date de présentation de votre demande.

Pour obtenir plus d'information sur l'évaluation des connaissances du français, consultez le site Web du Ministère au [www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/connaissanceslinguistiques](http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/connaissanceslinguistiques).

		Format exigé	Document du requérant principal ou de la requérante principale	Document du conjoint ou de la conjointe
▶ 29	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attestation de résultats d'un test ou diplôme reconnu par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion</li> </ul> <p>Les tests et les diplômes reconnus par le Ministère sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Test de connaissance du français pour le Québec (TCFQ)</li> <li>– Test de connaissance du français (TCF)</li> <li>– Test d'évaluation du français adapté pour le Québec (TEFAQ)</li> <li>– Test d'évaluation du français (TEF)</li> <li>– Test d'évaluation du français pour le Canada (TEF Canada)</li> <li>– Diplôme d'études en langue française (DELF)</li> <li>– Diplôme approfondi de langue française (DALF)</li> </ul>	Photocopie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## Évaluation des connaissances linguistiques en anglais

Si cette section ne s'applique pas à votre situation, passez à la section suivante.

Les résultats que vous fournissez doivent dater de moins de deux ans à la date de présentation de votre demande.

Pour obtenir plus d'information sur l'évaluation des connaissances de l'anglais, consultez le site Web du Ministère au [www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/connaissanceslinguistiques](http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/connaissanceslinguistiques).

▶ 30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attestation de résultats du test IELTS</li> </ul>	Photocopie	<input type="checkbox"/>	S. O.
------	--	------------	--------------------------	-------

## Séjour au Québec

Si cette section ne s'applique pas à votre situation, passez à la section suivante.

Si vous et votre conjoint ou conjointe avez effectué un séjour de plus de deux semaines au Québec durant les dix années précédant la présentation de votre demande, vous devez fournir des documents qui l'attestent.

▶ 31	<p>À titre de travailleur ou travailleuse temporaire ou d'étudiant étranger ou étudiante étrangère :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Permis de travail ou permis d'études ou preuve d'exemption du permis de travail ou du permis d'études en vertu de la réglementation en vigueur</li> <li>• Attestation de travail, attestation de stage ou preuve d'études (attestation de l'établissement d'enseignement et relevés de notes)</li> </ul>	Photocopie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
32	<p>À titre de visiteur ou visiteuse :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Permis de séjour (autre que pour le travail ou les études), s'il y a lieu</li> <li>• Visa, s'il y a lieu</li> <li>• Tampons de passeport ou billets d'avion</li> </ul>	Photocopie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## Famille au Québec

Si cette section ne s'applique pas à votre situation, passez à la section suivante.

Les membres de la famille reconnus sont : le conjoint ou la conjointe, un fils ou une fille, le père ou la mère, un frère ou une sœur, un grand-père ou une grand-mère.

▶ 33	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acte ou certificat de naissance du membre de la famille domicilié au Québec</li> </ul> <p>ET</p>	Photocopie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
34	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Carte d'assurance maladie du Québec valide</li> </ul> <p>ET</p>	Photocopie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
35	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Passeport canadien, certificat de citoyenneté ou carte de résident permanent valide (recto et verso)</li> </ul>	Photocopie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## PAIEMENT DES FRAIS EXIGÉS



Le traitement de votre demande ne débutera qu'au moment où nous aurons reçu le paiement des frais exigés. Si le paiement n'a pas été joint à votre demande ou s'il est insuffisant, nous vous retournerons votre demande.

Vous devez payer en devises canadiennes. L'argent comptant et les chèques personnels ne sont pas acceptés. Consultez notre site Web pour savoir quels sont les frais exigés et les modes de paiement acceptés : [www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/frais](http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/frais).

Format exigé

Document du requérant principal ou de la requérante principale

36	Pour payer par carte de crédit (Visa, MasterCard, American Express), vous devez remplir et joindre à votre demande le formulaire : – Paiement par carte de crédit (A-0591-F0).	Original	<input type="checkbox"/>
----	---	----------	--------------------------

## ÉTIQUETTES

37	Si l'alphabet de votre langue d'usage est différent de l'alphabet latin, vous devez fournir trois étiquettes portant votre adresse postale : – une étiquette en français; – deux étiquettes dans la langue officielle de votre pays ou territoire.	Étiquette	<input type="checkbox"/>
----	--	-----------	--------------------------

## Important

Avant d'envoyer votre demande, assurez-vous :

- de conserver une photocopie de tous les documents que vous soumettez;
- d'avoir daté et signé tous les formulaires et toutes les déclarations que vous soumettez;
- de placer dans une enveloppe dans l'ordre indiqué dans le présent formulaire :
  - tous les formulaires et déclarations dûment remplis et signés;
  - tous vos documents dans le format exigé;
  - votre paiement.



Si vous omettez de joindre le présent formulaire à votre demande, celle-ci vous sera retournée.